

ARRONDISSEMENT  
DE  
MONTAUBAN

Mairie  
82130 LAFRANCAISE

# Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

## Délibération n° 12

Objet : Création emplois  
contractuels

Date de convocation

29 mars 2023

Date d'affichage

29 mars 2023

Nombre de membres en  
exercice :

Nombre de présents :

11

Nombre de votants :  
13

La présente délibération peut  
faire l'objet d'un recours en  
annulation devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2  
mois à compter de sa notification  
ou de sa publication

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois  
Le vendredi 7 avril à 18 h 00

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL.

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, M Pierrick THOMAS, Mme Anne BENAICHE, Mme Nicole ROUMAT, Mme Josiane BYL, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER, Mme Emmanuelle ANTICH membres en exercice.

Procurations :

M. Alain BELLICCHI a donné procuration à Mme Marie-Laurence PUJOL  
M. Fernand MORA a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Absents Excusés : M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS, Mme Pauline SEILHAN.

M. Pierrick THOMAS a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration qu'afin de répondre à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité aux services soins et hôtellerie de l'Ehpad « Résidence du Lac », lié à l'ouverture de l'unité protégée de l'établissement, il conviendrait de créer les emplois suivants :

Période	Nbre emploi	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail hebdomadaire	Indice de rémunération
Du 1 <sup>er</sup> mai 2023 Au 30 avril 2024	2	Agent social territorial	Agent de services	20 heures	1 <sup>er</sup> échelon du grade
Du 1 <sup>er</sup> mai 2023 Au 30 avril 2024	2	Agent social territorial	Agent de services	30 heures	1 <sup>er</sup> échelon du grade
Du 15 avril 2023 Au 14 avril 2024	2	Agent social territorial	Agent de services	35 heures	1 <sup>er</sup> échelon du grade
Du 1 <sup>er</sup> juillet 2023 Au 30 juin 2024	2	Agent social territorial	Agent de services	35 heures	1 <sup>er</sup> échelon du grade

### Les membres du Conseil d'Administration après avoir délibéré :

ACCEPTENT les propositions ci-dessus ;  
CHARGENT le Président, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents, et signer les contrats et les éventuels avenants ;  
DISENT que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois sont disponibles et sont inscrits au budget de la collectivité (Résidence du Lac) aux articles et chapitres prévus à cet effet de l'année en cours.

- A D O P T E E -



Le Président

T. DELBREIL